



Union interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

Cinquième Table ronde d'experts sur les Principes communs en matière d'assistance aux parlements

**10^e anniversaire des Principes communs :
tracer la voie de l'auto-développement parlementaire**

Salle Genève, Annexe CCV, CICG, Genève



Dix ans après :
Principes communs
et progrès communs

RAPPORT SUR LA TABLE RONDE

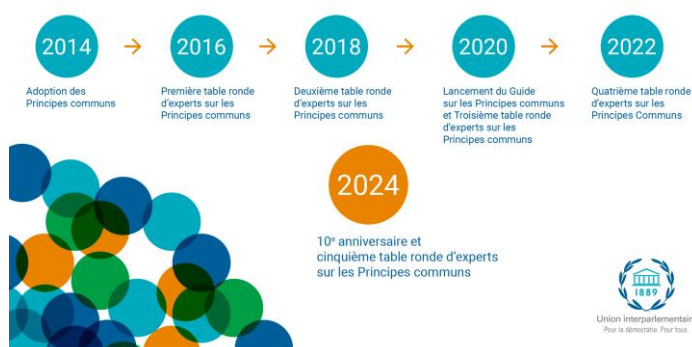
Contexte

Les Principes communs ont été adoptés lors de la 131^e Assemblée de l'UIP en octobre 2014. Fruit de plus de 40 années de sagesse et d'expériences collectives, ils ont été élaborés par les parlements eux-mêmes et, au cours de la dernière décennie, ils ont guidé l'action des parlements et des partenaires en vue de renforcer l'efficacité de leur soutien. Ils reposent sur l'idée première et fondamentale que les parlements doivent prendre la direction de leur développement. Les Principes ont depuis été approuvés par 180 parlements et organisations partenaires, notamment par 77 % des parlements nationaux.

La cinquième Table ronde d'experts organisée cette année à l'occasion du 10^e anniversaire des Principes communs a réuni des parlements et des partenaires de l'assistance aux parlements pour examiner l'état actuel du développement parlementaire, anticiper les tendances futures et définir ensemble un programme d'action pour les parlementaires du monde entier. Elle a également été l'occasion d'échanger sur la manière de célébrer le 10^e anniversaire, aussi bien dans les parlements qu'à l'UIP.

La Table ronde a réuni 33 participants, issus de 11 parlements nationaux et régionaux et de huit organisations partenaires.

Principes communs d'assistance aux parlements Dix ans après : Principes communs et progrès communs



Propos liminaires

M. Najib El Khadi, Président de l'Association des Secrétaires généraux des parlements (ASGP) et Secrétaire général de la Chambre des représentants du Maroc, a souligné l'importance des Principes communs pour renforcer les parlements, ainsi que la nécessité de partager les bonnes pratiques et de consolider les enseignements tirés de l'expérience. L'ASGP s'est montrée très active dans la poursuite de ces objectifs communs.

Mme Kareen Jabre, Directrice de la Division des programmes de l'UIP, a souhaité la bienvenue aux participants et a rappelé la genèse des Principes communs. Elle a indiqué que les Principes ont été élaborés dans le cadre d'un processus inclusif réunissant les parlements et divers partenaires, et qu'ils appartiennent donc à l'ensemble des acteurs parlementaires. Elle a livré des exemples d'impact positif des Principes sur les projets d'assistance aux parlements et a présenté quelques-unes des activités qui seront organisées au cours de l'année pour célébrer le 10^e anniversaire.

Séance 1 : 10^e anniversaire des Principes communs : comment les Principes communs ont-ils été appliqués dans votre parlement ou votre organisation et comment ont-ils contribué à améliorer le développement parlementaire ?

Lors de la première séance, les participants ont fait le bilan de la dernière décennie, en analysant des exemples concrets de la manière dont l'application des Principes communs a eu un impact sur le développement des parlements et des organisations. La séance a été animée par Mme K. Jabre (UIP).

"Il faut s'approprier les Principes et les inscrire dans le règlement intérieur, de manière à ce qu'ils transcendent les individus et qu'ils résistent à l'épreuve du temps."

M. Roy Ngulube, Secrétaire général de l'Assemblée nationale de Zambie, a attiré l'attention sur la façon dont les Principes communs ont été appliqués pour réformer l'Assemblée nationale zambienne. Par exemple, l'Assemblée nationale tient davantage compte de la question de l'égalité des sexes et de celle de la représentation de toutes les sensibilités politiques en organisant une alternance aux postes de président de l'Assemblée et de président/vice-président de commission en fonction du sexe et de la couleur politique (Principes communs 4 et 6). Il a souligné la nécessité de s'approprier les Principes communs et de les institutionnaliser afin qu'ils perdurent dans le temps.



M. Nyokabi Kamau, Directeur exécutif du Centre d'études et de formation parlementaires (CPST), a décrit la façon dont les Principes communs ont été intégrés au sein du CPST et la manière dont certains ont été mis en œuvre. Par exemple, le Principe commun 1 a été appliqué efficacement dans des protocoles d'accord, afin de s'assurer que les formations proposées au personnel répondent aux besoins des parlements. En 2016, le CPST a réalisé en collaboration avec l'UIP une évaluation des besoins des femmes en appliquant le Principe commun 6. L'évaluation a débouché sur la mise en place de structures de garde d'enfants au sein des parlements afin de renforcer la participation des femmes à la vie parlementaire.

M. Kamau a souligné l'importance pour les parlements de s'approprier leur propre développement et d'institutionnaliser le soutien parlementaire dans des cadres législatifs ou réglementaires afin de le pérenniser.

M. Juan de Dios Cincunegui, Directeur adjoint du Centre d'études, de recherche et de prospective parlementaires et Directeur exécutif du Diplôme international de diplomatie parlementaire à l'Université australe, a souligné l'importance de la confiance, tant de la part des parlements que des partenaires, afin de garantir la qualité de l'assistance et sa pertinence par rapport aux besoins. Les valeurs démocratiques sont également essentielles pour fournir une assistance efficace aux parlements. Il a aussi indiqué que la complexité des mutations actuelles à l'échelle mondiale et des futures tendances technologiques complique la gouvernance et la prospective, ce qui constitue un défi pour les démocraties et les parlements, ces derniers étant des institutions souvent créées il y a plusieurs siècles. Il est donc essentiel que les parlements tiennent compte de l'influence croisée des paramètres socio-économiques et politiques (Principe commun 2) pour évoluer et s'améliorer continuellement. L'importance de tirer parti de la nature pluraliste des parlements et de fournir une assistance dans le respect de l'éthique a également été soulignée.

"Si nous n'améliorons pas le fonctionnement de nos parlements et si nous ne les mettons pas au service des citoyens, il en résultera une très forte menace pour la démocratie."

Les interventions ont été suivies d'une discussion au cours de laquelle les participants ont fait part de l'expérience de leur pays ou de leur organisation. Ils ont notamment souligné l'importance de renforcer la capacité des parlementaires et des parlements à interagir avec les citoyens à l'aide des technologies modernes. A également été évoquée la tendance croissante à fournir une assistance en ligne aux parlements, ce qui présente beaucoup d'avantages, mais aussi des défis. De nombreux participants ont aussi rappelé l'importance de faire connaître et de promouvoir les Principes communs auprès des nouveaux parlementaires.

Séance 2 : Baliser l'avenir : quels produits ou outils pratiques seraient utiles pour aider les parlements et les partenaires à renforcer l'application des Principes communs dans les années à venir ?

La deuxième séance a porté sur les outils qui permettent de soutenir la mise en œuvre des Principes communs et de stimuler l'innovation. Elle a été animée par M. Jonathan Murphy, Directeur de programme du projet Inter Pares d'International IDEA.

Mme Marta Udina, Cheffe de l'Unité de soutien aux parlements et renforcement des capacités au Parlement européen, a présenté le Cadre d'exécution stratégique de son institution, un outil utilisé par le Parlement européen pour fixer des objectifs stratégiques et impliquer le personnel dans la formation et l'innovation. Le Cadre d'exécution stratégique définit la vision stratégique du Parlement pour son administration et encourage le personnel à apporter des idées créatives par le biais de propositions de projets. Le personnel a été invité à présenter des programmes où sont précisés les objectifs, les étapes, les ressources et les parties prenantes, notamment dans le cadre de "journées de l'innovation" prévues à cet effet. A aussi été abordée la question de savoir comment gérer de façon équilibrée le changement et les idées novatrices de manière à obtenir l'adhésion des parties prenantes.

M. Andy Richardson, responsable du programme "Normes parlementaires et génération de connaissances" à l'UIP, a présenté les [Indicateurs pour des parlements démocratiques](#). Constitués de quelque 500 critères d'évaluation, les Indicateurs ont été élaborés par un groupe multipartite. Ils offrent un outil d'auto-évaluation complet qui permet aux parlements d'évaluer leurs capacités et leurs pratiques par rapport à des normes démocratiques établies. Ils portent à la fois sur les règles et les pratiques parlementaires et sont applicables à tous les parlements, quel que soit leur système politique ou leur stade de développement. Cet outil est basé sur les Principes communs, par exemple en fournissant une norme internationale pour les parlements (Principe commun 5) et en promouvant des résultats durables (Principe commun 3).



Les participants se sont répartis en groupes de travail pour répondre à des questions visant à déterminer les outils et les produits susceptibles de favoriser l'application des Principes communs et l'innovation. Chaque groupe a présenté son rapport en séance plénière. Les principales conclusions ont été les suivantes :

- Afin d'améliorer l'application des Principes communs, il est important que les responsables politiques et le personnel parlementaire intéressés en aient une connaissance suffisante. Sont concernés les présidents de parlement et les parlementaires, mais aussi les secrétaires généraux, le personnel de recherche interne et les instituts de formation parlementaire. Les Principes communs, tout comme les documents d'information y relatifs, doivent être diffusés auprès de ces parties prenantes clés. Il pourrait également être utile d'informer les nouveaux parlementaires et les nouveaux membres de personnel sur les Principes communs lorsqu'ils prennent leurs fonctions.
- Inclure les Principes communs dans les protocoles d'accord entre les parlements et les partenaires, et lors de l'évaluation des propositions d'assistance, s'avère également utile pour promouvoir la mise en œuvre des Principes.
- Certains parlements disposent d'organes spécialement chargés de promouvoir l'innovation et le fonctionnement interne. Ces organes sont composés de parlementaires issus de divers partis politiques et de responsables du personnel parlementaire. Cette approche favorise non seulement l'innovation, mais aussi la communication entre les parlementaires et le personnel.

Séance 3 : Célébrer les avancées communes : comment les parlements et les partenaires peuvent-ils faire connaître les Principes communs et marquer leur 10^e anniversaire ?



En prévision du 10^e anniversaire des Principes communs lors de la 149^e Assemblée de l'UIP en octobre 2024, les participants ont réfléchi à la façon de célébrer cet événement et de faire connaître les Principes communs dans leur pays. La séance était animée par M. Alexander Kravetz, Directeur de pays de l'Institut national démocratique (NDI) en Iraq.

Mme Bettina Giesecke, Cheffe de la Division des programmes d'échanges internationaux au Bundestag allemand, a suggéré diverses stratégies pour sensibiliser les parlements, notamment l'utilisation d'outils de communication et la publication d'articles sur

les réseaux sociaux. Par exemple, pour commémorer le 10^e anniversaire, le Bundestag pourrait utiliser dans sa communication une image de marque commune et un QR code qui renvoie vers le site web des Principes communs. En définitive, la mise en œuvre active des Principes communs est la meilleure façon de célébrer cet anniversaire.

Mme Steejit Taipiboonsuk, Secrétaire générale adjointe de la Chambre des représentants de Thaïlande, a souligné la nécessité de sensibiliser aux Principes communs afin de promouvoir leur adoption. Elle a précisé que les célébrations de l'anniversaire sont utiles à cet égard. Elle a ajouté que la traduction des Principes communs dans les langues locales, comme cela a été le cas en Thaïlande, est également utile pour faire connaître les Principes. Mme Taipiboonsuk a également suggéré que les responsables de premier plan, comme la présidente de l'UIP et les présidents de parlement, puissent communiquer par vidéo et sur les réseaux sociaux pour promouvoir les Principes communs et faire connaître les bonnes pratiques. Elle a indiqué que les groupes géopolitiques de l'UIP pourraient également contribuer à l'adoption des Principes communs. Elle a en outre insisté sur la nécessité d'associer les jeunes parlementaires et le personnel parlementaire à la promotion des Principes et de les inciter à les divulguer sur les réseaux qu'ils utilisent pour communiquer, par exemple WhatsApp.

Mme Kareema Alabbasi, Secrétaire générale du Conseil consultatif de Bahreïn, a expliqué que pour célébrer le 10^e anniversaire des Principes communs, le Conseil consultatif a prévu d'organiser un événement intergénérationnel au cours duquel d'anciens parlementaires et membres de personnel échangeront avec la nouvelle génération sur les stratégies à mettre en œuvre pour favoriser l'auto-développement parlementaire. Ce pourrait être l'occasion d'examiner les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des Principes communs, de faire le point sur les avancées réalisées et de réfléchir à l'élaboration d'un plan d'action assorti de mesures concrètes pour remédier aux lacunes constatées.

Au cours de la discussion qui a suivi, et lors des séances des groupes de travail, les participants ont soulevé d'autres questions :

- En plus d'un QR code et d'une image de marque, un hashtag sur les Principes communs pourrait être créé pour favoriser l'adhésion.
- Des efforts supplémentaires pourraient être déployés pour inciter les organismes donateurs à approuver et à appliquer les Principes communs, ce qui créerait un effet domino dans le soutien aux projets.
- Les participants ont indiqué que des réunions nationales et régionales pourraient être organisées pour promouvoir et examiner les Principes communs, par exemple en Argentine et en Zambie.
- La Journée internationale du parlementarisme (30 juin) et la Journée internationale de la démocratie (15 septembre) pourraient être l'occasion de promouvoir les Principes communs.
- Les célébrations de l'anniversaire lors de la 149^e Assemblée de l'UIP (octobre 2024) seraient une bonne occasion d'organiser une activité de partage d'expérience sur les Principes communs, en particulier entre les anciennes et les nouvelles générations, et aussi, pour la

direction de l'UIP, de faire une déclaration en vue d'attirer l'attention sur les Principes communs et de célébrer l'anniversaire. Du matériel promotionnel (badges, stylos, etc.) pourrait également être distribué.

Observations de clôture

M. Jonathan Lang, Chargé de projet pour le Programme de coopération technique de l'UIP, a remercié les participants pour leurs précieuses contributions, qui aideront à déterminer l'orientation future des Principes communs. Il a rappelé que les Principes communs ont été créés dans le cadre d'un projet de collaboration impliquant les parlements et les partenaires, et qu'ils appartiennent à tous. Il a invité tous les parlements et partenaires à participer à la célébration de l'anniversaire tout au long de l'année 2024, et en particulier lors de la prochaine Assemblée de l'UIP en octobre.



Annexe 1 : Liste des participants

PARLEMENTS

Allemagne	Mme Bettina Giesecke Cheffe de Division – Programmes d'échanges internationaux, Bundestag allemand
Argentine	M. Juan de Dios Cincunegui Conseiller, Sénat ; Directeur adjoint du Centre d'études, de recherche et de prospective parlementaires et Directeur exécutif du Diplôme international de diplomatie parlementaire, Université australe
Bahreïn	Mme Kareema Alabbasi Secrétaire générale, Conseil consultatif
Bénin	Mme Dédévi Eugénie Chantal Ahyi Membre, Assemblée nationale Mme Ahouéfa Adeline Natacha Kpochan Membre, Assemblée nationale M. Mariano Ogoutolou Secrétaire général, Assemblée nationale
Chili	Mme Loreto Carvajal Sénatrice
Maroc	M. Najib El Khadi Secrétaire général, Chambre des représentants M. Abdelwahad Driouche Conseiller général, Chambre des conseillers
Parlement européen	Mme Marta Udina Cheffe de l'Unité de soutien aux parlements et renforcement des capacités
Philippines	M. Renato Bantug Secrétaire général, Sénat M. Antonio De Guzman Jr. Directeur général, Bureau des relations internationales et du protocole, Sénat Mme Maria Jose Altavas Fonctionnaire législatif, Sénat Mme Kary Mei Villaflor Fonctionnaire législatif, Sénat
Royaume-Uni	M. Liam Laurence Smyth Greffier législatif, Chambre des Communes M. Rick Nimmo Directeur, Groupe britannique de l'Union interparlementaire (BGIPU)
Thaïlande	Mme Steejit Taipiboonsuk Secrétaire générale adjointe, Chambre des représentants

	M. Kanon Sukpornchairak Chargé des affaires étrangères, Chambre des représentants
Zambie	M. Roy Ngulube Secrétaire général, Assemblée nationale
	M. Dominic Mwinamo Assistant exécutif auprès du Secrétaire général, Assemblée nationale

ORGANISATIONS

Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)	M. Pascal Christian Sawa Président, Réseau des jeunes parlementaires
	M. Florian Giacobino Conseiller, Réseau des jeunes parlementaires
Association des Secrétaires généraux des Parlements (ASGP)	M. Najib El Khadi Président
Centre d'études et de formation parlementaires (CPST)	M. Nyokabi Kamau Directeur exécutif
Organisation internationale de droit du développement (OIDD)	Mme Silvia Dodero Responsable du plaidoyer
International IDEA	M. Jonathan Murphy Chef de programme, Inter Pares
Union interparlementaire (UIP)	Mme Kareen Jabre Directrice, Division des programmes
	M. Andy Richardson Responsable de programme, Normes parlementaires et génération de connaissances
	Mme Laurence Marzal Chargée de programme, Programme de coopération technique
	M. Jonathan Lang Chargé de projet, Programme de coopération technique
	M. Alexander Lowe Assistant exécutif auprès de la Directrice, Division des programmes
	Mme Catalina Martinez Gonzalez Stagiaire, Programme de coopération technique
Institut national démocratique (NDI)	M. Alexander Kravetz Directeur de pays, Iraq
Fondation Westminster pour la démocratie (WFD)	M. Franklin De Vrieze Chef de la section Pratique et redevabilité